INSTITUTION
SAINT - LOUIS
1872
SAUMUR

AUTORISATION – DROIT A L'IMAGE

Nous, soussignés, parents/responsables légaux de

Avons bien pris en note le fait que l'établissement Saint Louis s'engage, dans le cadre de la Réglementation de Protection des Données Personnelles (RGPD) à ne jamais utiliser l'image de notre enfant à des fins qui seraient contraires au projet d'établissement catholique, fondé sur le respect de l'intégrité de la personne (aucun usage, par exemple, sur des réseaux sociaux).

Au vu de ces éléments, nous déclarons * :

☐ autoriser l'établissement St Louis à utiliser l'image de notre enfant (plaquette, site internet…) :

☐ ne pas autoriser la moindre communication d'image de notre enfant. Nous avons pris note que cette décision ne saurait s'appliquer, cependant, en cas d'image collective d'un groupe, dès lors que ce groupe ne met pas en exergue l'image particulière de notre enfant.

A

le

Noms et prénoms des responsables légaux (cela vaut signatures)